
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION à Noyen-sur-Seine (77114)

Visite le vendredi 4 septembre 2020 de 14h30 à 15h30

L'adjudication aura lieu le jeudi 17 septembre 2020

à 14 H, salle D, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Noyen-sur-Seine (77114), 51, rue Brévignon, Le Port Montain ; Une maison d'habitation d'une superficie de 107,22m² et se composant de : - Au rez-de-chaussée : Entrée, séjour, une chambre, une salle de bains et un wc ; À l'étage : Deux chambres ;

Le tout cadastré section B n°136, lieudit 51, rue Brévignon,

pour 01 a 48ca et section B n°138, lieudit le Port Montain, pour 05a 03 ca, soit une surface totale de 00ha 06a 51ca ; Et les droits indivis de tous les copropriétaires dans un passage commun cadastré section B n°133, lieudit le Port Montain, pour 1 a 44 ca.

OCCUPATION : les lieux sont inoccupés.

MISE A PRIX : 27.000,00 €

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 3.000,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre.

- 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA.

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières ligne directe : 01.64.10.26.67 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.